



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 16 avril 2021

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021 Dépôt des candidatures

Nous vous informons que le dépôt des candidatures pour les élections départementales se déroulera exclusivement à la préfecture de Montpellier (en salle convivialité niveau -1)

- Pour le premier tour du **lundi 26 avril au mercredi 5 mai 2021 sur rendez-vous**
au 06 89 04 35 79 ou 04 67 61 63 81
- Du lundi 26 au vendredi 30 avril de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Du lundi 3 au mardi 4 mai de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Le mercredi 5 mai de 9h00 à 16h00

Le tirage au sort pour l'attribution de l'ordre des panneaux, sera effectué :
Le mercredi 5 mai 2021 à 16h30 à la Préfecture de l'Hérault

**Compte tenu du contexte sanitaire, une seule personne par binôme
pourra participer au tirage au sort**

- Pour le second tour de scrutin, **le lundi 21 juin 2021 de 9 h à 18 h** (sans interruption)

Les délais de dépôt sont impératifs et ne sauraient être prorogés.

Port du masque obligatoire
Au maximum 2 personnes pour le dépôt d'une candidature

Tout dossier incomplet ne pourra être accepté

Pour les personnes résidant à plus de 10km, pour déposer une déclaration de candidature, vous devez remplir une attestation de déplacement dérogatoire et cocher la case n° 4 « Convocation judiciaire ou administrative, démarches ne pouvant pas être menées à distance. »

Vous trouverez par ailleurs des informations sur ces élections sur le site internet de la préfecture www.herault.gouv.fr (Politiques-publiques/Elections-et-citoyennete/Elections/ELECTIONS-DEPARTEMENTALES-2021)



Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2